

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS.

Phyberchrist

1° Quelles sont les chapelles publiques de votre paroisse ?

Il y en a trois; 1^{re} à Saint Donat; 2^e à Christ; 3^e à
Helenzoat.

2° Quel est le vocable de chacune de ces chapelles ?

La première est dédiée à St. Donat, la deuxième à notre
Seigneur et la troisième à St. Eloy.

3° Quelles sont les chapelles érigées en Chapelles de Secours, en vertu d'une Ordonnance royale ou d'un Décret impérial ?

4° Quelles sont les chapelles particulières qui, ayant accès sur la voie publique et remplissant d'ailleurs les autres conditions voulues, ont été autorisées par l'Evêque diocésain ?

5° Quelles sont les chapelles Domestiques ou Oratoires privés de votre paroisse, où l'on dit la Sainte-Messe, en vertu d'un Indult Pontifical ?

Il y en a une au château de Lesquiffon.

6° Quelle est la date de l'Indult ?

On y dit la messe, avec la permission de l'Evêque depuis
mill huit cent soixante.

7° Quelle est la personne au nom de laquelle il a été accordé ?

Cette permission a été accordée par Monseigneur
Serquet à Monsieur le Marquis de Lescoët.

8° Ces Oratoires sont-ils pourvus d'ornements convenables et de toutes les couleurs liturgiques ?

Toutes ces chapelles sont pourvues d'ornements convenables
et de toutes les couleurs liturgiques, le drap d'or pour aut
tenir lieu du blanc, du rouge et même du vert selon quelques liturgistes.

9° Les Pierres sacrées sont-elles en bon état ?

J'ai l'honneur de certifier que les pierres sacrées sont en très bon
état.

Le Guen, vicaire de Phyberchrist

Nota. — Les renseignements demandés ci-dessus, devront être consignés sur la présente feuille qui devra être renvoyée, sans retard et sous bande, à l'Evêché.

MM. les Curés et Recteurs qui seraient en retard pour l'envoi à l'Evêché des Registres de leurs paroisses, sont invités à les y adresser au plus tôt.